

FICHE SOLLICITATION - PLAN AVENIR MONTAGNE



NOM DU PROJET : La production et la récolte de données pour objectiver le changement de pratiques touristiques.

Le PETR du Briançonnais, Écrins Guillestrois, Queyras souhaite un appui à la réalisation d'une étude **afin d'objectiver les changements de pratiques touristiques sur le territoire.**

CADRAGE DE LA MISSION

Construction de l'action :

- Entretiens semi-directifs réalisés sur le territoire (4 offices de tourisme, 3 Espaces Valléens, ADDETS) : Identifier les besoins sur le territoire
- Comité de suivi Avenir Montagne 20/12/2023
- Réunion technique le 18/01/2024 : Chefs de projet Espaces Valléens et Offices de tourisme des 3 EPCI : Choix des axes de travail
- Atelier de travail le 26/03/2024 : Chargé de projet Mobilité, directrices d'Offices de tourisme, Chefs de projet Espaces Valléens des 3 EPCI : co-construction de la fiche-action

Contexte :

Sur le territoire, les acteurs ont identifié la nécessité d'obtenir des données sur la pratique de certaines activités pour crédibiliser la démarche de transition. En effet, peu de données ou des données non simultanées et dispersées ne permettent pas d'objectiver, analyser et entamer de véritables démarches de financement et d'action vers un tourisme et une économie plus diversifiée.

Objectifs :

- 1- Analyser et objectiver les nouvelles demandes de la clientèle
- 2- Comprendre et analyser les pratiques actuelles des clients pour anticiper les enjeux futurs
- 3- Objectiver les choix politiques des investissements vers des activités hors ski
- 4- Légitimer les débats budgétaires vers le développement d'autres activités
- 5- Aider les socio-professionnels dans la transition

L'action :

Lancer une étude permettant de collecter, récolter et produire de la donnée selon deux axes. Ces deux axes ne sont pas dissociés, et les données peuvent être croisées.

- 1- Étude profil de clientèle/visiteurs sur chaque EPCI mais aussi à l'échelle du PETR

Création d'une fiche client qui répond aux questions suivantes :

- Quelle est la raison de leur venue sur le territoire ?
- Que consomment-ils ou pas ? Et comment ?
- Quel est le bassin de clientèle ?
- Quels sont leurs pratiques ?

➔ Objectif : Comprendre les pratiques et comportements des clients pour adapter une offre touristique plus diversifiée ou légitimer certains investissements



- 2- Étude sur les retombées économiques et indirectes des activités hors ski sur chaque EPCI mais aussi à l'échelle du PETR avec un éclairage sur les enjeux futurs

Réaliser un livrable permettant de :

- Mesurer les retombées économiques
- Mesurer les retombées sociales (nombre d'emplois associés)
- Obtenir des chiffres clés et des ratios facilement communicables : pour 1€ investi, x€ de retombées, x€ de retombées par visiteur, etc.

Choix concerté des activités : eau vive, randonnée, cyclisme, escalade, alpinisme, tourisme scientifique et patrimonial/culturel (ajustements possible).

- ➔ Objectif : Comprendre et analyser les pratiques actuelles des clients pour anticiper les enjeux futurs

MODALITES D'EXECUTION

- **Le maître d'ouvrage**

Le maître d'ouvrage est le PETR du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du Queyras.

- **L'organisation interne**

Madame Charlotte BIAIS, cheffe de projet Avenir Montagne sera l'interlocutrice principale pour le suivi technique de cette action et apportera un appui au bureau d'étude sur la mise en place et la réalisation de la démarche, qu'elle coordonnera.

- **Groupe de travail**

Un groupe de travail sera constitué auprès duquel des temps d'interventions/échanges seront à prévoir.

CALENDRIER

Juin 2024 : Lancement de l'étude

Juin 2024 – Décembre 2024 : Récolte de la donnée, création du livrable

Janvier 2025 – Juin 2025 : Animation territoriale des données récoltées par la cheffe de projet Avenir Montagne

BUDGET

Condition de réalisation du projet : PRISE EN CHARGE à 100% dans le cadre du catalogue d'offre de services Avenir Montagne Ingénierie.

MENTIONS COMPLEMENTAIRES

Le prestataire s'engage à respecter la confidentialité de l'ensemble des données, quantitatives et qualitatives qu'il utilisera au cours de l'étude. Il s'engage à ne pas diffuser les résultats de ses travaux sans autorisation préalable du maître d'ouvrage.